

L'art de l'ingénieur du Roy

Paul Trépanier

Numéro 35, printemps 1987

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18892ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Trépanier, P. (1987). L'art de l'ingénieur du Roy. *Continuité*, (35), 43–44.

L'ART DE L'INGÉNIEUR DU ROY

L'année 1987 marque le centenaire de la profession d'ingénieur. Le génie était toutefois présent en Nouvelle-France, à une époque où il tenait à la fois de l'art et de la science.

En 1685 débarquait à Québec Robert de Villeneuve, le premier ingénieur du Roy à venir pratiquer son art dans la colonie. Deux siècles avant la formation de la première association professionnelle du génie au Canada – association dont on fête le centenaire en 1987 – s'implantait en Nouvelle-France le plus prestigieux corps de génie de l'époque: celui du Roy de France.

L'ESPRIT DE LA RENAISSANCE

L'ingénieur des XVII^e et XVIII^e siècles a peu de points communs avec celui d'aujourd'hui. Bien que sa fonction soit avant tout militaire – le Corps Royal du Génie a été formé dans ce but – l'ingénieur du Roy possède encore l'esprit universel qui était le fait de l'ingénieur-inventeur de la Renaissance. Riche à la fois d'une formation d'architecte et de cartographe, il maîtrise les sciences mathématiques et l'usage des nouveaux instruments de mesure, ce qui en fait un dessinateur de tout premier ordre.

Aucune coupure n'existe entre l'art et la technique, l'ingénieur peut concevoir un système défensif pour une ville et dessiner le décor intérieur d'une église ou d'un palais. Dans un contexte colonial comme celui de la Nouvelle-France, l'ingénieur en poste est à même de mettre à profit toutes les facettes de sa profession.

Les dessins que l'ingénieur du Roy expédie en France pour l'obtention de la sanction royale ont été en grande partie conservés. Ils témoignent d'un savoir-faire et d'une pratique architecturale originale, celle d'un corps professionnel dont l'oeuvre se veut le symbole de l'art et de l'architecture officiels du Roy de France. L'étude de ces dessins

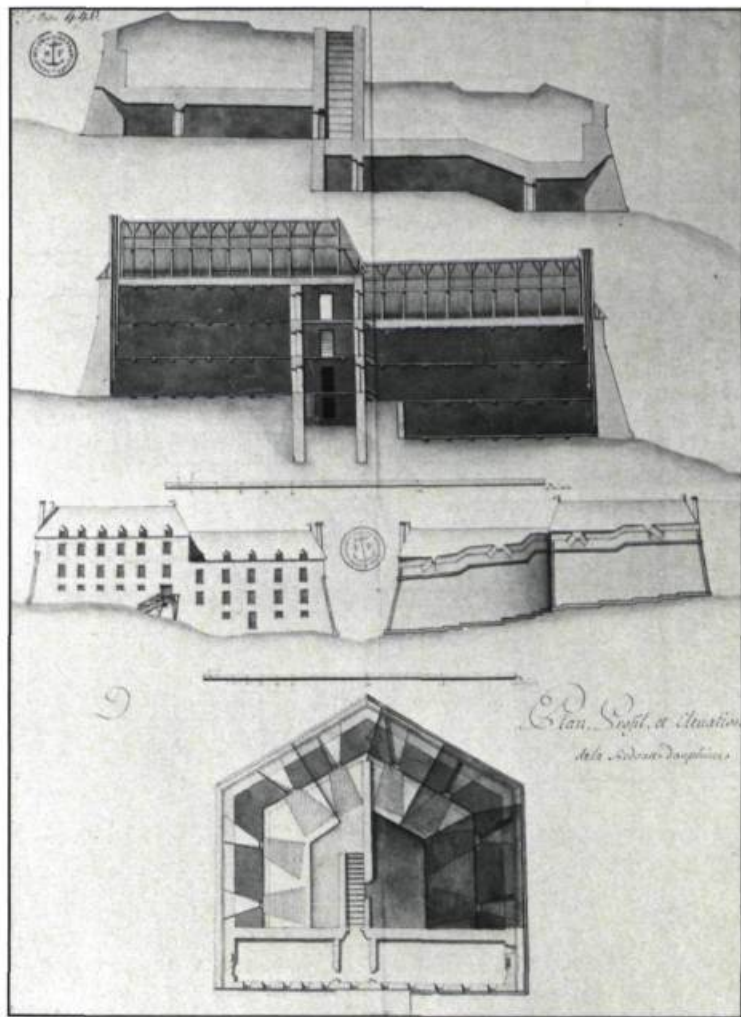
nous informe sur les trois champs d'activité de l'ingénieur du Roy en Nouvelle-France: la fortification, l'urbanisme et l'architecture. Ce sont ces deux derniers champs, moins connus, que nous voulons principalement explorer.

GASPARD CHAUSSEGROS DE LÉRY

Cinq ingénieurs se succéderont au poste d'ingénieur en chef afin «d'équiper» la Nouvelle-France. Les trois premiers, Robert de Villeneuve, Josué Dubois Berthelot de Beaujours et Jacques Levasseur de Néré sont de solides dessinateurs et ont pour mission d'élaborer des plans de fortifications et des relevés des principales villes de la colonie. À la veille de la conquête, l'ingénieur Louis Franquet quitte Louisbourg pour venir pratiquer à Québec. Il deviendra le dernier ingénieur de la Nouvelle-France. C'est surtout Gaspard Chaussegros de Léry qui, pendant quarante années d'activité en Nouvelle-France (1716-1756), produira le plus de dessins reliés à ses diverses responsabilités. De Léry peut incarner à lui seul le savoir-faire de l'ingénieur du Roy car en tant que fonctionnaire de l'État, il participe à tous les grands travaux publics qu'amorcera l'autorité royale durant ces années.

On doit à De Léry une bonne partie des ouvrages militaires de Québec et l'édification des fortifications de Montréal en 1718. Utilisant ses compétences en génie, il voit à la construction des forges du Roy à la basse-ville de Québec et collabore à la mise sur pied des forges du Saint-Maurice et des chantiers navals de Québec.

Pour un ingénieur, concevoir une fortification c'est aménager un système de défense mais c'est aussi voir à satisfaire à toutes les fonctions d'une ville et en per-

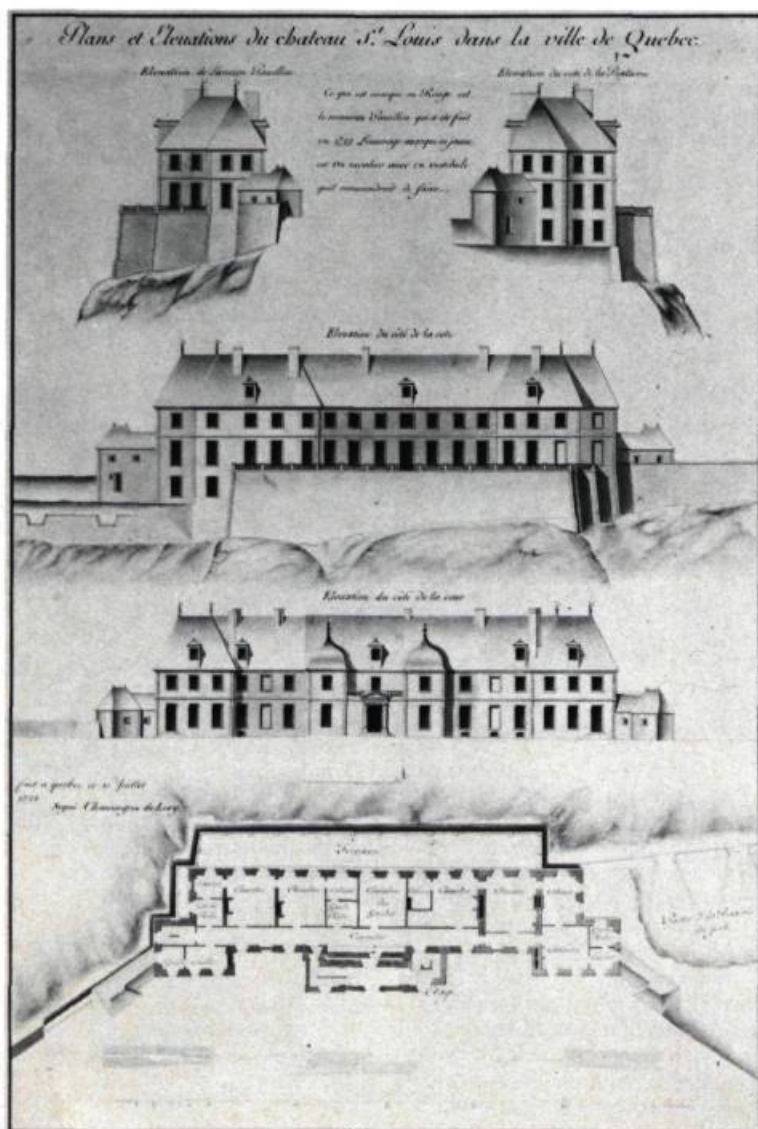
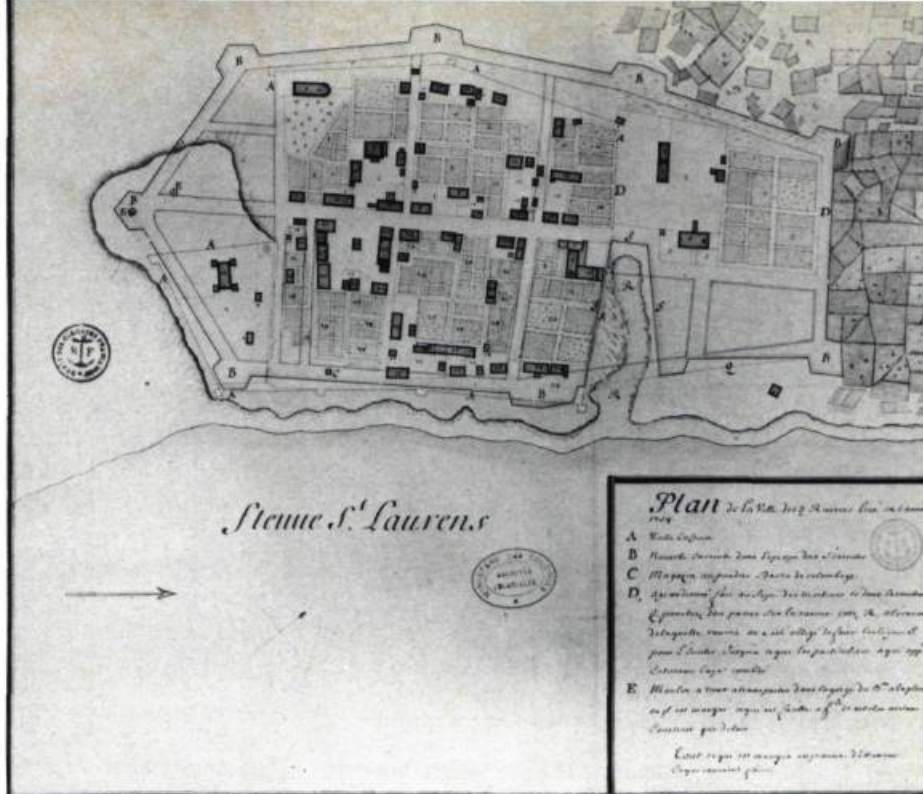


mettre la croissance éventuelle. De là découle sa fonction d'urbaniste. Il a pour tâche de dresser les plans de toutes les villes de la colonie en y indiquant les rues et les places existantes et les modifications qu'il serait opportun d'effectuer. Il doit voir à appliquer les règlements qui ont trait à la construction urbaine, en particulier ceux qui protègent les habitations des dangers d'incendie, et donnera l'exemple en appliquant à son architecture les nouvelles normes de construction.

Plan, Profil et Elevations de la Redoute dauphine à Québec, vers 1709, par l'ingénieur Josué Dubois Berthelot de Beaujours. Un tel dessin acquiert toute son importance lorsqu'on envisage la restauration de l'édifice. On sait que la redoute Dauphine fut restaurée par Parcs Canada il y a quelques années. (photo: Archives publiques du Canada)

INGÉNIEUR ET ARTISTE

Il n'est guère surprenant de voir l'ingénieur du Roy devenir l'expert officiel en matière d'architecture dans la colonie. Chaussegros de Léry collaborera à tous les projets d'envergure de son époque. On lui confie d'abord l'exécution de l'architecture officielle, comme celle du château Saint-Louis en 1725 et du palais de l'Intendant en 1726, mais aussi toute celle d'édifices subventionnés en partie par le Roy, ce qui l'amène à concevoir plusieurs prestigieux édifices religieux. On lui doit ainsi la façade de l'église Notre-Dame de Montréal en



1721, la façade de l'église des Jésuites de Québec en 1730, le palais épiscopal en 1742 et la cathédrale de Québec en 1745. Cet éventail de réalisations monumentales fait de Chaussegros de Léry «l'architecte» de Québec, voire de la Nouvelle-France. Si ces édifices n'ont pas survécu au temps, les dessins ont conservé une image de raffinement et un prestige tout à fait royal car, après tout, l'ingénieur du Roy n'est-il pas dans la colonie le principal propagandiste de l'esthétique officielle?

Les dessins de Chaussegros de Léry sont classiques par leur présentation, rehaussés de lavis de couleur et montrent sur un même feuillet les divers aspects du projet (plan, élévations, coupe), le tout étant cadré, titré et signé avec grand soin. Ce souci d'ordre, de clarté et de précision dans la présentation d'un projet n'est pas que le fait de ses dessins d'architecture mais bien de toute sa production conceptuelle. Par son dessin, l'ingénieur du Roy affirme sa fierté d'appartenir à l'ins-

Plan de la Ville des trois rivières levé en l'année 1704. Sur un seul feuillet, l'ingénieur Levasseur de Néré détaille le cadastre, les édifices publics et les habitations. Il dessine l'enceinte existante et projette de nouvelles fortifications. (photo: Archives publiques du Canada)

titution qui l'a formé, car c'est avant tout sa formation rigoureuse qui lui a permis de devenir un concepteur à part entière et de s'élever au-dessus des corps de métiers exécutants.

Dans son architecture comme dans son dessin, l'ingénieur du Roy se révèle encore ici comme le digne successeur de l'ingénieur de la Renaissance. Pour un De Léry, bâtir relève autant de l'art que de la technique. La formation scientifique de l'ingénieur ne le destine pas encore à une production essentiellement fonctionnelle, car l'usage qu'il fait des canons classiques est pour lui une assurance d'harmonie entre la grâce et la commodité.

Le débat entre le monde des arts et celui des sciences ne s'amorcera qu'au XIX^e siècle et, à partir de cette scission, on ne parlera plus désormais de «l'art» mais bien de la «science de l'ingénieur».

Paul Trépanier

Historien d'art et chercheur à Continuité.

Chaussegros de Léry révèle ici pleinement son art de dessinateur-concepteur. Ce dessin du château Saint-Louis en 1724, d'une mise en forme rigoureusement classique, est rehaussé d'une sélection de lavis de couleur, respectant les précises conventions du Corps Royal du Génie. (photo: Holzapfel, Paris)